



**PROCES-VERBAL**  
**de la deuxième Assemblée Générale ordinaire**  
**de la Société Internationale des Amis de Cicéron**  
5, rue Victor Daix, 92200, Neuilly-sur-Seine, France

L'an deux mille dix, le 15 janvier à 17 heures, les membres de l'association, se sont réunis à Paris et Turin sur convocation du conseil d'administration en date du 15 décembre 2009.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Rousselot en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par M. Ermanno Malaspina, vice-président. Le conseil scientifique est représenté par son président, M. Carlos Lévy. Tous les membres fondateurs (MF) sont présents.

Le président constate la présence de : Andrea Balbo (MF), Alice Borgna, Deborah Elbaze, Giovanna Garbarino (MF), Carlos Lévy (MF), Mélanie Luciano, Ermanno Malaspina (MF), François Prost, Amedeo Raschieri, Philippe Rousselot (MF).

Ont voté par correspondance : Francesca Alesse, Jed Atkins, Sophie Aubert, Béatrice Bakhouché, Giovanna Angela Biffino Galimberti, Marc Bubert, Francesco Caparrotta, Alfredo Casamento, H. Casanova-Robin, Stefano Casarino, Isabelle Cogitore, Frédéric Dewez, Anne Duverger, W. Englert, Paule Ernst, Barbara Ferré, Luca Fezzi, Thomas D. Frazel, Thierry Grandjean, Alessandro Garcea, Charles Guérin, Ramón Gutiérrez González, Sabine Luciani, Giuseppina Magnaldi, Anna Marcolongo, Gabriella Moretti, Paola Francesca Moretti, Renato Oniga, Antonello Orlando, Fausto Pagnotta, Marcos A. Pérez Alonso, Francesca Piccioni, Giancarlo Reggi, Florian Schaffenrath.

**Etat du vote par correspondance.**

Les trois questions portaient sur l'élection du Conseil d'administration, l'approbation des comptes et les changements de statuts. Toutes les personnes votant par correspondance ont voté « Oui » aux trois questions.

Le nombre total de voix est de 44, dont 10 présents. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions conformément au 9-2.c des statuts.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- I. Questions administratives et votes**
- 1°) Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2009**
  - 2°) Election des administrateurs**
  - 3°) Modification des statuts**
- II. Communications et questions diverses.**

## **Echange préalable**

1°) une précision et quelques excuses pour la rédaction hâtive du message d'accompagnement du vote par correspondance. La formulation des conditions d'élection a été mal rédigée. Nos statuts prévoient que les membres fondateurs sont membres de droit du Conseil d'administration. C'est le cas de tous les candidats déclarés dans le courrier circulaire. De fait, leur qualité de membres du Conseil Scientifique ne leur interdit pas de candidater.

La bonne pratique veut que les membres du conseil scientifique soient totalement indépendants des instances de l'association. A ce titre, ils ne sont pas tenus de cotiser. D'autre part, leur participation au Conseil d'administration et au Bureau les placeraient en position de juges et parties.

Cependant, les statuts prévoient que le président du Conseil scientifique soit membre de droit du Bureau, afin d'y représenter les intérêts du Conseil.

2°) Un message sera mis en circulation auprès des membres de la SIAC afin de les sensibiliser à la nécessaire solidarité due aux sinistrés de Haïti. En tant que défenseurs de l'idéal humaniste, nous veillerons à identifier ceux de nos collègues haïtiens auprès desquels la SIAC pourrait être utile.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

## **I. Questions administratives et votes.**

### **1°) Approbation des comptes**

Les comptes sont tenus par Aznive Garibian, notre trésorière.

Les comptes sont tenus sur le logiciel comptable Assord et accessibles – en consultation - pour qui le souhaite.

Ils sont régulièrement rapprochés des relevés de banques.

La comptabilité d'une association comme la nôtre n'impose pas de comptes élaborés. Elle est tenue en recettes et dépenses.

Les comptes présentés ci dessous sont identiques à ceux soumis par message circulaire de vote par correspondance. Ils ont été arrêtés au 31 novembre 2009. Depuis cette date, on été enregistrées, en recettes, 10 adhésions et renouvellements, et en dépenses une somme de 1080 € destinée à améliorer notre base de données bibliographique. Ces opérations sont enregistrées sur l'exercice 2010.

R= Recettes - Incomes - Incasso

D = Dépenses - Payments - Spese

Solde = Balance - Bilancio

	2008	2009	Evolution	2009-2008
R	8 117,80	9 125,48	12,41%	17 243,28
D	5 080,89	4 697,29	-7,55%	9 778,18
Solde 30 nov.	3 036,91	4 428,19	45,81%	<b>7 465,10</b>

Banque - bank - banco	Diff.	En cours - ongoing – corrente	2010-2011	Concordance - match - incontro
<b>7392,3</b>	-72,8	47,8	25	<b>0</b>

	R				D			
	Cotisations - fees - quote	%	Donations - Donazioni	%	Tulliana.eu	frais bancaires - Bank charges - Spese bancarie	Gestion management - gestione	Serveur
2008	250	3%	7867,8	97%	4 860,00	220,89		
2009	1640	18%	7485,48	82%	4 028,48	92,91	80,00	495,90
2008-2009	556,00%		-4,86%		-17,11%	-57,94%	« - »	« - »

Après avoir commenté les tableaux précédents, **le président estime que les comptes sont sains, concordants, sincères et réguliers.**

On observe en dépenses que les frais bancaires ont largement diminué et sont à un niveau incompressible (le paiement par Paypal est facturé, et les frais du Crédits Lyonnais sont parmi les plus bas sur le marché bancaire français). Les dépenses informatiques sont en voie de diminution, et devraient se cantonner à l'avenir aux frais de serveur et autres abonnements obligatoires (nom de domaine). **Toutefois, il serait très utile que chacun veuille bien réfléchir à la manière de faire baisser le coût des frais de serveur, d'autant plus que nous sommes actuellement limité dans le volume des fichiers, ce qui est très pénalisant pour les contenus.**

Pour les recettes, la croissance du nombre d'adhérents est flatteuse pour notre association. Il faudra bien sûr veiller au taux de renouvellement. Il y a 89 membres au 31 novembre 2009.

#### **Vote d'approbation des comptes et quitus au trésorier**

**Par correspondance : 34 oui**  
**Membres présents : 10 oui**  
**Total : 44 oui**

#### ***2°) Election des membres du Conseil d'administration***

Sont candidats Philippe Rousselot (FRA), Ermanno Malaspina (ITA), Giovanna Garbarino (ITA), Andrea Balbo (ITA). Il n'y a pas eu d'autres candidats.

#### **Elections des membres du Conseil d'administration**

**Par correspondance : 34 oui**  
**Membres présents : 10 oui**  
**Total : 44 oui**

## *Désignation du président et du vice président par les membres du CA*

**Philippe Rousselot est élu président de la SIAC  
Ermanno Malaspina est élu vice-président de la SIAC**

## *Désignation du bureau*

- L'actuel bureau est reconduit dans ses fonctions et sa composition.
- Le bureau de la SIAC décide du montant des adhésions. Elles sont de 25 € pour les membres normaux, 10 € pour les étudiants. Elles pourraient être symbolique (mais obligatoire) pour les membres juniors.
- Durée des adhésions. Après échange de vue, elles couvrent la période de 12 mois à compter du jour de la réception du paiement. Le trésorier a transmis au bureau le tableau des renouvellements attendus pour 2010.

## **3°) Modification des statuts (membres juniors)**

Il est proposé d'inscrire dans les statuts une nouvelle qualité de membre, celle de « membre junior », ouverte aux jeunes gens des collèges et des lycées. Le tarif d'adhésion sera fixé par décision du bureau, mais il devrait rester symbolique.

**Le statut sera inscrit en f) de l'article 5 sous la forme : « Membre junior : tout collégien ou lycéen qui participe au fonctionnement de l'association et à la réalisation de son objet ».**

## **Modification des statuts**

**Par correspondance : 34 oui**

**Membres présents : 10 oui**

**Total : 44 oui**

## **II. Communications et questions diverses.**

### **1°) Communication du président du conseil scientifique.**

M. Carlos Lévy rend compte de sa participation récente à Rome, en compagnie de Mme Giovanna Garbarino, à l'assemblée générale du Centro di Studi Ciceroniani. Il a exposé notre proposition de création d'une revue académique en coopération entre SIAC et Centro. Il a obtenu l'aval de l'assemblée du Centro pour rédiger, avec le concours de Giovanna Garbarino et Rita Pierini, un projet, soumis à l'évaluation croisée du président

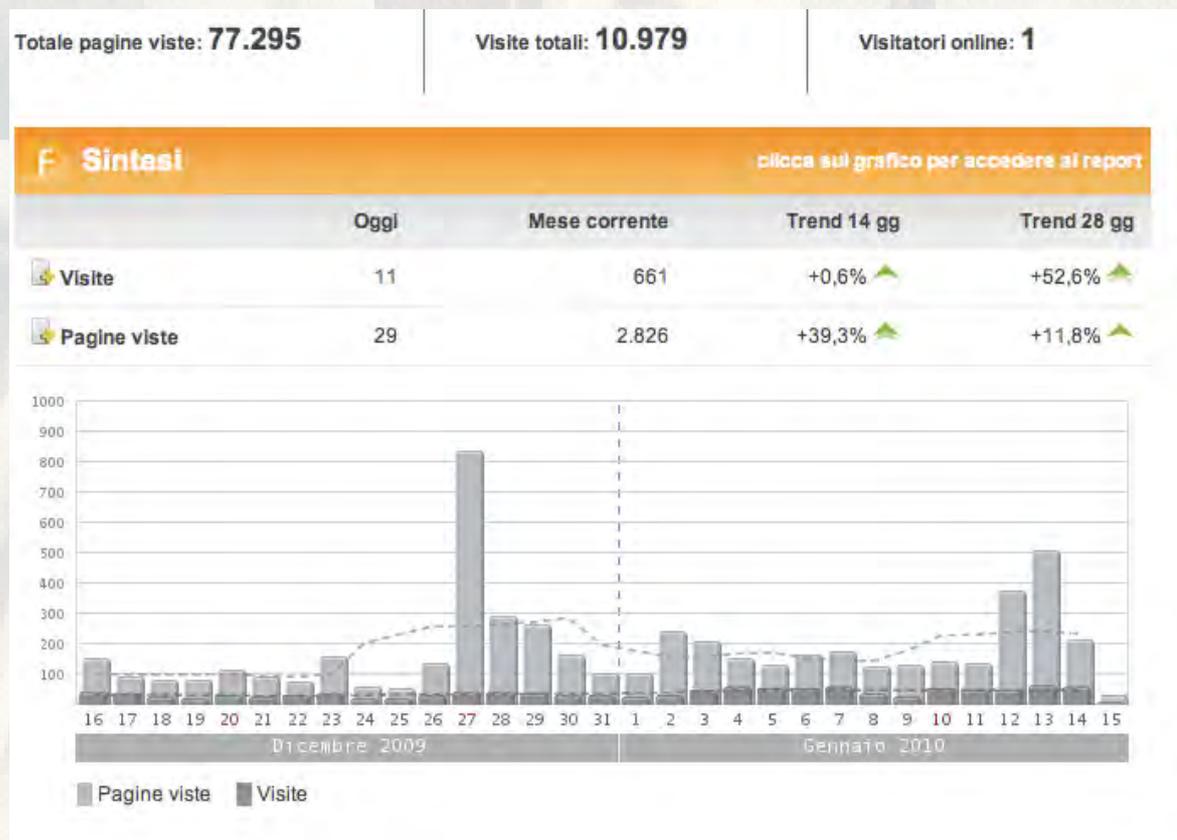
de la SIAC et du secrétaire général du Centro. Ce projet pourrait être rédigé pour la fin avril, et après évaluation, soumis à l'assemblée générale du Centro du mois de juin.

Les éléments de travail sont les suivants :

- création d'une revue académique à comité de lecture, comité dont la composition sera mixte entre les deux sociétés.
- Implantation sur le site de la SIAC de la revue dont le titre provisoire est Ciceroniana Online. Cette revue est composée de tous les numéros anciens de la revue papier Ciceroniana, selon une barrière mobile à définir, et d'articles originaux soumis au comité de lecture.

Le président est chargé d'établir un premier document exploratoire.

## 2°) Fréquentation du site.



L'analyse montre que le succès de notre site correspond à sa montée en puissance. D'autre part, il apparaît que 80% des internautes consultent tulliana.eu avec le navigateur Internet Explorer. Il faut en tenir compte pour la confection de nos pages.

## 3°) Partenariat avec Centrum Latinitatis Europae (CLE).

- Le CLE lancera bientôt le premier numéro de Humanitas Nova. Notre collègue Rainer Weissenruber demande aux membres de la SIAC d'exprimer une déclaration d'intention d'abonnement. Celle-ci sera diffusée sur notre site.
- Philippe Rousselot et François Prost sont les nouveaux représentants du CLE en France.

#### **4°) Partenariat Institut National de l'Audiovisuel (INA)**

- **Archives audiovisuelles en ligne.** L'INA nous propose d'installer sur notre site tulliana toutes les archives dont il dispose, c'est à dire les émissions de radio ou les films TV. Il peut s'agir d'émissions portant sur Cicéron, la pensée romaine, les lettres latines, ou la rhétorique. A ce titre, nous pourrions également sélectionner des discours d'hommes politiques ou des documents permettant d'étudier l'éloquence. Cela suppose une nouvelle réunion avec les responsables archivistes de l'INA, au cours de laquelle nous choisirions les émissions et films à mettre en ligne. L'INA ferait don des droits à tulliana. Ceci pourrait être opérationnel dans les semaines à venir.

- **Les grands entretiens** (c'est à dire interview filmée d'un savant, une conférence faite pour tulliana, un commentaire, etc.). L'INA est disposé à assurer la réalisation technique de l'enregistrement et du tournage avec ses techniciens professionnels. Tous les entretiens sont divisés en chapitres, indexés avec des mots clés, et intégralement transcrits au format texte. La limite maximale d'un entretien est de 12 heures. Pour un entretien de 3 heures, le tournage, le chapitrage et la transcription coûtent 5000 €. L'INA ne peut pas trouver ce financement, mais il estime que si le projet est bien présenté et avec la caution technique de l'INA, nous pourrions trouver une aide au financement auprès des institutions. Si nous trouvons un financement, l'INA peut commencer le tournage assez rapidement. Le film pourrait être regardé sur le "player" de l'INA, implémenté sur notre site.

- **Performance oratoire** (c'est à dire filmer des discours de Cicéron, lire du Cicéron, un autre auteur, etc.). Ce projet est celui que l'INA considère comme le plus innovant et le plus intéressant. Il réclamerait de nouvelles réunions avec les techniciens de l'INA, afin de monter et formuler le projet. L'INA est ouvert aux innovations techniques, comme le sous-titrage au choix (latin, français, anglais, etc.), le chapitrage, le commentaire associé, etc. Il faudrait là aussi trouver des modes de financement extérieurs avec des partenaires. L'INA pense que l'intérêt du projet devrait faciliter le financement.

Il faudrait donc :

- trouver des financements et encadrer scientifiquement ces initiatives,
- penser à constituer une équipe scientifique.

Bien sûr, nous aurions grand intérêt à élargir le spectre des productions. Si nous restons trop enfermés sur le champ "Cicéron et la pensée romaine", nous intéresserons moins les financeurs. Il faudrait donc un noyau dur "Cicéron et la pensée romaine" et des extensions à la rhétorique en général.

Les négociations en cours avec INA sont prometteuses. Prochain rendez-vous avec le directeur de la production en février.

A signaler présence de nombreuses vidéos sur le site indépendamment du partenariat avec l'INA.

### **5°) Partenariat avec l'équipe Rhétorique de l'antiquité à l'Ancien Régime (RARE).**

- **Un riche potentiel de partenariat.** Les modalités du partenariat avec le RARE sont encore à préciser ; elles sont nombreuses. Déjà deux pistes sont à l'étude : commande groupée pour faire baisser les prix (saisie kilométrique) et programme de travail pour les performances oratoires multimédia.

Concernant ce dernier projet, en cours de négociation avec l'INA, Francis Goyet, qui dirige le RARE, propose – à juste titre – d'étendre le domaine à la rhétorique et l'éloquence moderne. Une idée que nous avait déjà suggérée Barbara Cassin lors d'une rencontre en mai 2009.

Le partenariat INA – et notamment la partie archives et la partie performance oratoire – pourrait être heureusement partagé avec le RARE sous la forme d'un partenariat croisé.

### **6°) Chantier pédagogie.**

La pédagogie devrait être un des grands sujets de 2010. Les travaux d'Andre Balbo ont permis d'avancer.

- Des contacts avec la Belgique (Frédéric Dewez) sont prometteurs.
- La création de la qualité de « membre junior » correspond à cette attente.
- Participation au festival de Latin Grec de Luxembourg. Ce festival (Elizabeth Antebi, Franck Colotte) est un moment important de la diffusion du savoir auprès d'un large public. La SIAC sera représentée. Inciter les pédagogues de la SIAC à connaître ce festival et à s'y rendre avec leurs élèves.

### **7°) Gazette**

Sur la suggestion de L. Gamberale, il faut distinguer, dans la Gazette, par des couleurs de pages différentes la partie « pédagogie – vulgarisation – curiosa » de celle consacrée à la recherche.

### **8°) Chantiers scientifiques pour 2010.**

- Après la mise en place des comités éditoriaux (site et traduction), il a été décidé de rendre obligatoire la revue en aveugle des articles scientifiques soumis à la SIAC
- Organisation d'un colloque au Brésil à forte visibilité pour la SIAC, puisque grâce à Carlos Lévy et Ermanno Malaspina, notre Société pourra être considérée comme partenaire de cette manifestation scientifique de haut niveau.
- Projet de réfléchir de manière approfondie à la création d'un pôle « humanisme » avec le concours d'Hélène Casanova Robin.
- Andrea Balbo signale les contacts qu'il a pris avec M. Ferrary au sujet d'une éventuelle coopération entre la SIAC et le programme Leges Populi Romani (LEPOR) qui doit mettre en ligne l'actualisation de l'édition de Rotondi.

### **9°) Questions diverses**

- Accès des membres à des bases de données. A la demande de Franck Colotte (et confirmation de François Prost) l'accès à des banques de données online pourrait

être inscrite à l'ordre du jour. Ceci pourrait constituer la contrepartie aux adhésions (Questia, JSTOR, BREPOLS, Oxford Online, etc.).

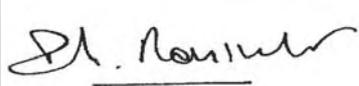
- Possibilité de vendre des produits pour améliorer nos finances (petits logiciels, widgets, etc.). Philippe Rousselot souhaiterait y réfléchir, notamment dans le domaine de la pédagogie et du public jeune ou curieux.
- Développer la liste des membres d'honneur. Il faudrait des non français.

A Paris, le 15 janvier 2010

A Turin, le 15 janvier 2010

Philippe Rousselot, président

Ermanno Malaspina, vice-président



Ph. Rousselot



Ermanno Malaspina